

LA PICARDIE VERTE

de LUMIERES, de COULEURS et de MATIERES...

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PICARDIE VERTE

votre partenaire avec le

CAUE DE L'OISE

pour le

PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT

"La couleur d'une construction ou d'un ensemble architectural ne se perçoit pas isolément; elle établit avec son environnement des rapports chromatiques et des résonances qui conditionnent de façon inévitable la perception que l'on peut en avoir."

(Riquiewirh, FRANCE - "Les couleurs de l'Europe")

Les Couleurs des Toitures

Les Couleurs des Façades

Les Couleurs des Menuiseries : Portes, Volets, ...

Les Couleurs des Façades

Abancourt
Achy
Bazancourt
Beaudeduit
Blargies
Blicourt
Bonnières
Boutavent la Grange
Bouvresse
Briot
Brombos
Broquiers
Buicourt
Campeaux
Canny sur Thérain
Cempuis
Crillon
Daméroucourt
Dargies
Elencourt
Ernemont
Boutavent
Escames
Escles Saint Pierre
Feuquières
Fontaine Lavaganne
Fontenay
Torcy
Formerie
Fouillois
Gaudechart
Gerberoy
Glatigny
Gourchelles
Grandvilliers
Grémévillers
Greze
Halloy
Le Hamel
Hannaches
Hanvoile
Haucourt
Hautbos
Haute Epine
Hécourt
Héricourt sur Thérain
Hétomesnil
La Chapelle sous Gerberoy
Lannoy
Lauvrière
Lavacquerie

Le TISSU URBAIN, ...

Souvent éloignés les uns des autres, les villages présentent une organisation particulière liée à leur histoire et à l'activité économique de chaque lieu.

On distingue donc :

TROIS GRANDS TYPES DE VILLAGES

Les villages rue

Les villages se sont développés le long d'un axe linéaire et principal (souvent une départementale). Ces villages présentent encore deux formes distinctes :

- villages rue étirés

(ex: Hanvoile, Achy, Abancourt,...)

- villages rue denses

(ex: Fontaine-Lavaganne, Thieuloy St Antoine, Marseille en Beauvaisis,...)

Les villages rayonnants

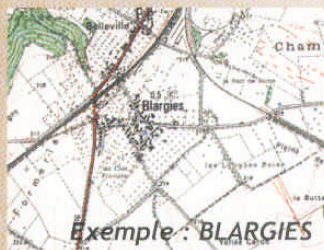
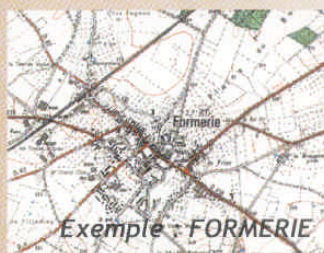
Le réseau de voies se développe en "étoile" à partir du centre de la commune.

(ex: Formerie, Songeons, Hétomesnil, Saint Samson La Poterie,...)

Les villages à trame orthogonale

Cette forme plus rare en Picardie Verte suppose un relief de plaine.

(ex: Blargies).



Les Grandes Caractéristiques du Bâti : les Implantations

Le Corps de Ferme

Le parcellaire fréquemment rencontré est le regroupement des bâtiments autour du quadrilatère de la cour lié à l'exploitation agricole. La maison est le plus souvent située au fond de la cour, mais se rencontre aussi en bordure de route sur le secteur.



La Maison Bourgeoise

Située en retrait par rapport à la route, elle est séparée de celle-ci par une grille sur un muret (2 tiers/1 tiers).



La Maison Rurale

Implantée en bordure de route ou avec un léger retrait, la maison rurale peut être mitoyenne.

Le Pavillonnaire Contemporain

Ces pavillons sont parfois construits dans le cadre de lotissements sur des terrains d'environ 1000 m². Ils sont implantés au milieu de leur parcelle, le long d'une rue ou d'une impasse. L'implantation de ces maisons est réalisée sans alignement.



La Maison de Ville

Directement sur la rue ou sur une place, les maisons de ville sont alignées en bande. Les maisons de ville peuvent comporter un rez-de-chaussée commercial. A l'inverse, des commerces existants sont transformés en habitations en rez-de-chaussée.



Les PAYSAGES, les HAIES, LES CLÔTURES...



Les PAYSAGES, Les HAIES, Les CLÔTURES...

L'architecture inscrite dans un **environnement** ne serait se suffire à elle seule.

Riches de ses paysages verdoyants, la **Picardie Verte** jalonnée de nombreux villages voit ses communes avec un besoin **d'aménagements paysagers**.

Abords, places et trottoirs sont à traiter avec une réflexion d'ensemble : le souci de gestion de la circulation (piétonne ou automobile), des **espaces publics** et des **entrées de villes** ou de **villages**; l'aménagement paysager ne tient pas uniquement aux plantations.

Le choix, des **matières minérales** (bordures, dalles, enrobés, pavés,...) associées entre elles et l'apport de **plantations** de diverses essences et diverses **floraisons**, marquera une commune dans sa volonté d'accueil, de **qualité de vie** et d'identité.

De **multiples essences** de **haies naturelles** ou d'**arbustes à floraisons tournantes** peuvent orner la traversée des villages.

Les clôtures ou les murs des propriétés apportent également des **couleurs** et des **matières**.

Région d'eau, les retraits engazonnés sont agrémentés dans quelques villages de **mares** et de **puits anciens ou réhabilités**, typiques de Picardie Verte.

Dans les villages dont les constructions sont en bordures des voies, les **plantes et les fleurs** sont aux fenêtres (Gerberoy,...), apport de couleurs naturelles en harmonie avec **les peintures des boiseries**, les **matériaux des façades** et les **teintes des toitures**.

Cette **harmonie d'environnement**, si elle est de volonté municipale, doit être le souci de chacun comme le souci d'une culture.

Donner ou rendre au bâti une **échelle visuelle** au-delà de sa seule existence...

Au fil des saisons, l'environnement voit ses couleurs se modifier, faisant tour à tour apparaître ou disparaître des aspects architecturaux de votre maison, de votre ville ou de votre village.

Si l'on consulte un professionnel dans bien des domaines liés à l'architecture et à la construction, il est aussi essentiel de consulter un **horticulteur** ou un **paysagiste** pour traiter **les espaces extérieurs**.

En effet, chaque espèce d'arbre, d'arbuste ou de plante requiert une attention toute particulière, quant à son futur environnement et son adaptation à ce dernier, sa croissance, sa floraison et son entretien.

Il en va de même pour les matières minérales qui ne se suffisent pas de leur aspect esthétique, mais doivent aussi répondre à des **qualités de sécurité et de solidité**.

Réussir un aménagement extérieur valorise le bâti et l'architecture; c'est la "savante" conjugaison de tous les éléments qui constitueront cet ensemble. Demander conseil à un professionnel, c'est aussi apprendre à valoriser soi-même cet ensemble.



Les TOITURES,

LES TUILES ...



Plates



Pannes Picardes



Mécaniques Rouges

LES ARDOISES ...



Toiture Mansart



Toiture Mansart



En Pignon

Les toitures sont traditionnellement et majoritairement en **ardoise**. D'autres toitures sont couvertes de **tiles** dites "**pannes du Nord ou pannes picardes**". Les maisons de villages ont des couvertures de **tuile plate**. Les pavillons contemporains ont des toitures en **tiles mécaniques**. Certaines toitures en ardoises sont à 4 pans, certains pignons sont protégés des intempéries par un **essentage** ou de l'**ardoise**. La façade au premier étage est quelquefois recouverte d'ardoises. Ces toitures présentent aussi la caractéristique d'être ornées de lucarnes, que les combles soient aménagés ou non.

Les MODENATURES,

Cette architecture de détails personnalise chaque demeure et marque le présent de l'histoire de toute une région. On distingue que la nature de chaque matériau est un apport de couleurs, qui marque plus encore chaque **modénature**.

En harmonie avec les matériaux de couverture, on retrouve chaque grand type d'architecture et les caractéristiques du bâti de **Picardie Verte**.



La diversité des matériaux de **Picardie Verte** est valorisée tant par des façons de pose que pour souligner des **éléments de façades** et des **percements**.

De **brique**, de **pierre** ou de **bois**, les corniches sont travaillées.

Suivant la destination initiale des bâtisses, les **modénatures** sont plus ou moins discrètes ou contrastées dans l'utilisation des **matériaux**. Des éléments d'ornement plus précieux sont réalisés en céramique. Les **porches de portes cochères**, les maisons bourgeoises traditionnelles en brique, sont ornés de sculptures d'animaux dans la pierre.

Les éléments tels que **anneaux**, **garde corps**, **appuis de fenêtres**, **paumelles** ou **poignées de porte** sont autant d'éléments forts des façades.

Les villages éloignés les uns des autres, sont essentiellement constitués de **fermes sur cour fermée**. Cette organisation particulière se retrouve également dans les **grandes fermes picardes isolées**; les bâtiments sont rangés autour d'une **cour intérieure** en quadrilatère parfaitement clos. Ces dernières sont véritablement caractéristiques du **Plateau Picard**.



Les **corps de ferme** ont généralement une toiture en ardoise. Les ouvertures sont plus hautes que larges et sont symétriques. Les corps de ferme en colombage sont de plain-pied. Ces derniers quand ils sont à deux niveaux, sont en brique.

Les plain-pied en torchis présentent une distribution horizontale en enfilade, les portes cochères se situent en pignon de la maison. Dans tous les cas de figure ces bâtiments sont d'un volume imposant.

La **maison bourgeoise** est toujours sur deux niveaux, en brique le plus souvent avec une toiture à 4 pans. Les percements sont symétriques en façade. Les volumes de ces maisons varient et sont plus ou moins importants. Leurs retraits par rapport à la route est aussi plus ou moins grand et présentent des espaces engazonnés et plantés.

Les **maisons rurales** présentent un volume simple, linéaire et de plain-pied. Rarement à étage, elles sont ornées de lucarnes, de frontons ou de mansardes. Ces maisons quand elles sont en bois, sont en longueur. Elles présentent des volumétries moins imposantes avec leur seul niveau et sont pourtant quelques fois très longues.

La **maison de ville** est de hauteur variable, mais n'excède jamais deux niveaux et un comble aménagé. Le bâti ancien est en colombage, en clin et en enduit. Alors que le bâti d'après guerre est en brique, il présente la caractéristique d'être plus large que haut.

Dans les deux cas, les toitures sont à 2 pans, plus rarement à 4 pans et peuvent comporter des lucarnes.

La volumétrie de ce bâti est harmonieux s'inscrivant dans un gabarit pas trop imposant. Le rez-de-chaussée des maisons est équipé de commerces animant les façades.



Le **pavillon contemporain**, résultat de plusieurs époques de construction et de plusieurs réglementations, ne présente pas toujours le même volume. Les toitures des années 50-60 sont à 4 pans, les autres sont généralement à deux pans. Dans tous les cas, la maison est rehaussée d'un demi sous sol non enterré.

Il est intéressant de rencontrer certains exemples de maisons contemporaines organisées en lotissement. La construction de ces dernières utilise des matériaux tels que, du clin pour les pignons, des tuiles plates pour le parement des façades, et de la tuile traditionnelle pour la toiture. La volumétrie est plus proche de la maison rurale. Un soin particulier est apporté au traitement des espaces extérieurs.

Ainsi la maison contemporaine s'intègre au paysage traditionnel, à l'environnement naturel et à l'architecture locale et typique.



Les PERCEMENTS



- les **grandes portes** des corps de ferme majestueuses, sont décorées et travaillées personnalisant chaque demeure,

- les **lucarnes** qui présentent souvent des alignements avec les percements des niveaux inférieurs (fenêtres et portes d'entrée,...) sont elles aussi très personnalisées,

- les **fenêtres doubles** ou "**jumelles**" sont très reconnaissables par leur montant central élargi.

Si les **percements** sont des **décor architecturaux** de vos demeures, ils sont aussi l'**apport de lumière** et les garants d'une qualité de vie, ouverture vers l'extérieur et vers la vue du paysage préservé de **Picardie Verte**.

Il est essentiel de les préserver et de les rénover en tenant compte de toutes les spécificités de la Région.

LES PERCEMENTS

Conçus dans un souci d'harmonie des façades, ils rythment la composition de l'architecture.

Les **baies** sont **rectangulaires** et plus hautes que larges, à l'exception des fenêtres "**jumelles**" qui présentent une image plus large que haute. Ouvrants à la Française, elles sont en bois peint et comportent 3 carreaux égaux par vantail.

Les **portes** des maisons sont en bois peint à un seul ouvrant, et comporte quelquefois une imposte vitrée.

Les **grandes portes** d'entrée des fermes à deux vantaux sont en bois plein et peintes, elles peuvent aussi présenter des parties ajourées.

Les **volets battants** sont constitués de bois peints avec des traverses horizontales et parfois des parties hautes en persiennes.

Les **percements** animent les façades de leurs rythmes et de leurs symétries. Habillés de toutes leurs **modénatures**, **serrureries**, **boiseries** et autres ornements, ils sont aussi la base des apports de couleurs.

En **Picardie Verte**, les percements sont présents et caractéristiques par bien des aspects :



Les MATERIAUX

Les matériaux mis en œuvre résultaient des ressources locales
Les matériaux de façades représentatifs de la Picardie Verte sont :

LE COLOMBAGE

Le **colombage** est constitué d'une ossature en **pans de bois**, le remplissage est réalisé en **torchis** recouvert d'un enduit de **chaux grasse**. Les bois sont apparents ou semi apparents, sur un soubassement de brique.

Ce bâti ancien est particulièrement repérable, notamment dans le secteur de Songeons.

Sa couleur **ocre** est typique et contraste avec le bois et le soubassement de brique.

BRIQUE

La **brique traditionnelle** est très utilisée en **Picardie Verte**; produit régional, les briqueteries étaient à proximité.

La brique se décline en une grande diversité de teintes.

La **brique** utilisée en Picardie Verte est généralement d'un **rouge assez soutenu**, avec quelques tonalités plus claires.

La **brique**, matériau de construction, est aussi un élément de **décoration des façades**.

Les **modénatures**, les **baies**, les **bandeaux**, les **chainages** et les **corniches** sont ouvragés.

Les **dessins** sont souvent **géométriques** et **assez simples**, ils sont en saillie par rapport à la façade.

On rencontre des façades de **brique peinte**, notamment en centre ville. La **peinture** n'est quelquefois appliquée que sur le **chainage**, ou avec 2 coloris différents entre le chainage et la façade.

LES FAÇADES COMPOSITES

Ces façades formées de **briques** comme élément principal utilisent un **appareillage de matériaux différents** comme la **Pierre**, le **silex** et le **moellon**.

La teinte "chaude" de la brique met en valeur ces éléments de teintes claires.

Le **mariage** de la **brique** et de ces **matériaux en remplissage** ou en décor s'utilise notamment pour les murs de clôture, mais principalement pour les **façades en modénatures**.

Ainsi, les façades de brique présentent des **baies ouvragées de pierre**, et à l'inverse des maisons en pierre présentent des percements ornés de brique.

Bien que présent, le silex n'est pas un élément de construction très utilisé. Il l'est toutefois en remplissage.

COLOMBAGE et TORCHIS



FAÇADE BRIQUE



SILEX ET BRIQUE



PIERRE ET BRIQUE



SILEX ET PIERRE



BRIQUE PEINTE



ENDUIT PEINT



CLIN NEUF



CLIN ANCIEN

LES FAÇADES ENDUITES

Ces **façades** sont **enduites** traditionnellement de **plâtre et chaux**, régulateur d'humidité des façades anciennes.

Ce mélange "**plâtre et chaux**" a malheureusement disparu en partie, faisant place à des produits à base de ciment.

Ces produits ciment ne rivalisent en rien avec les enduits traditionnels, tant au plan esthétique que pour la garantie de bonne conservation du bâtiment, ne laissant pas "respirer" les murs.

Heureusement on voit réapparaître ces produits traditionnels, qu'il est **vivement conseillé d'utiliser après un bilan de la façade existante** (quand il s'agit de rénovation).

LE CLIN ou L'ESSENTAGE

L'**essantage** constitue une des formes de **revêtement** du **pans de bois** traditionnellement utilisé en milieu rural.

Il existe **2 types de clin ou essantage** : horizontal ou vertical il est réalisé en **planches régulières clouées** présentant un **léger recouvrement**. Ce matériau vise à la **protection de murs en pans de bois** et **torchis** généralement de structure assez mince.

Ce mur possède cependant de **bonnes qualités thermiques**, couvert de clin ou essantage il est bien **protégé des intempéries** et bien **ventilé**.

Son **aspect extérieur** est laissé **naturel** (traité), **lasuré** ou **peint**. Il est **essentiel d'utiliser des peintures microporeuses** ou des **lasures perméables à la vapeur d'eau**, afin de **conserver le bois sec et sain**. Les façades en essantage sont très caractéristiques de la Région.

Les Adresses Utiles...

* COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PICARDIE VERTE

21, rue du Presbytère - BP 30 - 60 220 FORMERIE

Tél 03 44 04 53 90 / Fax 03 44 04 53 94

* CAUE DE L'OISE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise)

La Cabotière - Parc du Château - BP 439 - 60 635 CHANTILLY Cedex

Tél. 03 44 58 00 58 - Fax. 03 44 57 76 46 - e-mail: caue60@dia.oleane.com

* DDE (Direction Départementale de l'Équipement - Subdivision de Grandvilliers)

61, rue Eugène de Saint Fuscien - 60 210 GRANDVILLIERS - Tél 03 44 46 40 00

* CAL PACT (Centre d'Amélioration du Logement)

28, rue du Pont d'Arcole - 60 000 BEAUVAIS - Tél 03 44 02 21 93

* SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine)

Architecte des Bâtiments de France - Palais National - 60 200 COMPIEGNE - Tél 03 44 38 69 40

* ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

38, rue Jean Racine - 60 000 BEAUVAIS - Tél 03 44 48 61 30

* Maisons Paysannes de l'OISE

16, rue de l'Abbé Gellée - 60 000 BEAUVAIS - Tél. 03 44 45 77 74

Ce document a été réalisé avec l'agrément de l'Architecte des Bâtiments de France

GLOSSAIRE : définitions extraites du Dicobat Ed.Arcature, 1993.

Badigeon : dilution de chaux éteinte (lait de chaux ou blanc de chaux avec un peu d'alun et un corps gras)

Bandeau : bande d'enduit plate et unie, en saillie sur un mur de façade, marquant l'encadrement extérieur d'une baie

Corniche : forte moulure en saillie qui couronne et protège une façade, et sur laquelle sont souvent établis les chéneaux

Chaux grasse : liant obtenu par calcination du calcaire avec une prise s'effectuant sous l'action du gaz carbonique de l'air. Un durcissement complet suit, la chaux aérienne peut durer plusieurs mois. Les chaux aériennes les plus recherchées sont les chaux grasses, obtenues à partir de calcaires très purs.

Encadrement : désigne toute bordure saillante, moulurée, peinte ou sculptée autour d'une baie, d'une porte, ...

Essentage/Clin : revêtement de façade en bois, constitué de planches régulières clouées verticales ou horizontales et présentant un léger recouvrement.

Imposte : partie d'une baie située au dessus des vantaux ouvrants de la porte ou de la croisée. Elle peut être fixe ou ouvrante, battante, basculante ou pivotante, vitrée ou pleine.

Lait de chaux : chaux tamisée et délayée dans l'eau. Le lait de chaux est utilisé comme badigeon.

Modénature : proportion et disposition de l'ensemble des moulures et membres d'architecture qui constituent et caractérisent une façade

Pans de bois : structure d'une construction réalisée en bois dont les parties vides sont remplies de divers matériaux (torchis,...) et soit laissent apparents, soit recouverts d'essentage

Persiennes : système de fermeture externe d'une baie, composé de panneaux articulés repliables sur eux-mêmes de chaque côté d'une baie dans le tableau.

Tableau : parois latérales encadrant une baie de porte ou de fenêtre.

Torchis : mortier composé de terre grasse et de paille, ou de foin coupé. Le torchis est tassé sur un lattis vertical placé entre le colombage ou les pans de bois.

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

1- Les subventions

Les subventions de l'ANAH prennent aussi en charge les honoraires de maîtrise d'œuvre en proportion du taux de subvention par rapport au montant des travaux (l'intervention d'un architecte offre la garantie d'une responsabilité décennale). La notification des subventions éventuelles et l'accord favorable à la déclaration de travaux sont à obtenir avant tout commencement de travaux. Le règlement des subventions se fait sur la présentation des factures correspondant aux travaux acceptés, après une visite de conformité.

2- Déclaration de Travaux

Avant de procéder à un ravalement ou à la construction d'une clôture, vous devez établir une déclaration de travaux exemptée de permis de construire. Le formulaire est disponible en mairie. Cette déclaration officielle renseigne les administrations compétentes (mairie, service départemental de l'architecture, direction départementale de l'équipement) et vous prémunit contre les éventuelles plaintes pouvant émaner de tiers. L'administration communale dispose de 2 mois maximum pour donner son accord, les travaux ne doivent pas débiter avant l'obtention de l'avis favorable.

3- Permission de voirie

Les travaux de ravalement nécessitent généralement l'édification d'un échafaudage sur la voie publique : une autorisation préalable doit être demandée à la ville, par simple lettre émanant de l'entrepreneur ou du propriétaire. L'autorisation qui vous sera délivrée vous prémunit juridiquement contre le recours des tiers. Il est souhaitable d'informer les concessionnaires (Télécom, EDF, éclairage public, etc...) afin que les modifications souhaitées ou nécessaires puissent se faire en coordination avec le ravalement.

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE
PICARDIE VERTE

CAUE DE L'OISE
Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement

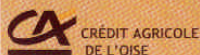


Avec la Participation
financière de la Région
Picardie

En partenariat
avec la société



Avec le Crédit
Agricole de
l'OISE



IMPORTANT

Le recours à un architecte est obligatoire, sauf pour les particuliers construisant eux-mêmes une Surface Hors Oeuvre Nette inférieure à 170 m² (loi sur l'architecture du 3 janvier 1977). Vous avez toujours intérêt à confier à un architecte, non seulement la conception et l'établissement de votre projet, mais également la responsabilité de diriger et de coordonner votre chantier : vous gagnerez du temps et de la qualité.

Dans tous les cas, le CAUE vous offre un conseil pour l'élaboration de votre projet. Plus cette démarche est faite en amont, plus elle est efficace. Ce service départemental gratuit vous permet de recueillir l'avis et les conseils d'un architecte consultant, notamment sur les meilleures possibilités d'intégration de votre maison sur le terrain et éventuellement sur les modifications à envisager pour satisfaire au mieux aux règles d'urbanisme en vigueur.

Cependant, en aucun cas, ce service ne peut conduire à une prise en charge de la maîtrise d'œuvre de votre opération.

Laverrière

Lifus

Loueuse

Marseille en

Beauvaisis

Martincourt

Le Mesnil

Conteville

Moliens

Monceaux

L'Abbaye

Morvillers

Mureaumont

La Neuville sur

Oudeuil

La Neuville

Vault

Offoy

Omécourt

Oudeuil

Pisseleu aux

Bois

Prévillers

Quincampoix

Fleuzy

Romesamps

Rothois

Roy Boissy

Saint Arnoult

Saint

Deniscourt

Saint Maur

Saint Omer en

Chaussée

Saint Quentin

des Prés

Saint Samson

La Poterie

Saint Thibault

Saint Valéry

sur Bresle

Sarcus

Sarnois

Senantes

Sommereux

Songeon

Sully

Thérines

Thieuloy Saint

Antoine

Villers sur

Bonnières

Villers

Vermont

Vrocourt

Wambez

Abancourt
 Achy
 Bazancourt
 Beaudouin
 Blargies
 Blicourt
 Bonnières
 Boutavent la Grange
 Bourresse
 Briot
 Brombos
 Broquiers
 Buicourt
 Campeaux
 Camy sur Thérain
 Cempuis
 Crillon
 Daméroucourt
 Dargies
 Elencourt
 Ememont
 Boutavent
 Escames
 Escles Saint Pierre
 Feuquières
 Fontaine Lavaganne
 Fontenay
 Torcy
 Formerie
 Fouilly
 Gaudéchart
 Gerberoy
 Glatigny
 Gourchelles
 Grandvillers
 Grémévillers
 Grez
 Halloy
 Le Hamel
 Hannaches
 Harvoile
 Haucourt
 Hautbos
 Haute Epine
 Hécourt
 Hénicourt sur Thérain
 Hétomesnil
 La Chapelle sous Gerberoy
 Lannoy
 Cuillère
 Lavacquerie
 Lavèrre
 Lihus
 Loueuse
 Marselle en Beauvaisis
 Martincourt
 Le Mesnil Conteville
 Molens
 Monceaux
 L'Abbaye
 Morvillers
 Mureaumont
 La Neuville sur Oudeuil
 La Neuville Vault
 Offoy
 Omécourt
 Oudeuil
 Pisseleu aux Bois
 Prévillers
 Quincampoix
 Fleury
 Romescamps
 Rothois
 Roy Boissy
 Saint Arnoult
 Saint-Denis
 Saint-Maur
 Saint-Omer en Chaussée
 Saint-Quentin des Prés
 Saint-Samson
 La Poterie
 Saint-Thibault
 Saint-Valéry sur Bresle
 Sarcus
 Samois
 Senantes
 Sommereux
 Songeons
 Sully
 Thérines
 Thieuloy Saint-Antoine
 Villers sur Bonnières
 Villers-Vermont
 Vocourt
 Wambez

LA PICARDIE VERTE

Au nord ouest de l'OISE, couvre une superficie de 630 km² pour une population de 28 500 habitants.
 Elle présente à l'ouest un paysage de bocage à vocation d'élevage se transformant progressivement à l'est en plaines céréalières. Ce paysage est ponctué de vallées, notamment la Vallée du Thérain, à la végétation très riche.
 Le caractère du bâti ancien Picard est représenté par deux ensembles qui coexistent, traversés par la vallée du Thérain :

- LE PAYS DE BRAY,

- les maisons, généralement allongées et de plain-pied sans étage, sont en PANS DE BOIS apparents remplis de TORCHIS ou de BRIQUES peu cuites, sur des soubassements en BRIQUE ou en SILEX. Et très caractéristique de cette région "l'ESSENTAGE ou le CLIN" : revêtement de bois horizontaux ou verticaux recouvrant le pan de bois traditionnellement utilisé en milieu rural.

- LE PLATEAU PICARD,

Les maisons sont construites en armatures de PANS DE BOIS légers remplies de TORCHIS, enduit à la CHAUX sur lattages. Le pignon est traité en clin, en ardoise ou d'un dessin appelé "Couteau Picard" associant brique et pierre formant des dents de scie. Le paysage est essentiellement constitué de fermes définissant un alignement de granges sur la rue, parées de «Grandes Portes» très typiques et très belles, ornées de décors et de couleurs diverses.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PICARDIE VERTE

votre partenaire avec le CAUE DE L'OISE pour
 LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT

Pour en savoir plus ...

Cette Affiche et un dépliant sont à votre disposition dans votre Mairie

Vous avez besoin de conseils ou d'idées,
 Contactez nous :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PICARDIE VERTE

21, rue du Presbytère - BP 30 - 60 220 FORMERIE
 Tél . 03 44 04 53 90 - Fax . 03 44 04 53 94

ou :

CAUE DE L'OISE

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE L'OISE
 La Cabotière - Parc du Château - BP 439 - 60 635 CHANTILLY Cedex
 Tél . 03 44 58 00 58 - Fax . 03 44 57 76 46 - e-mail: caue60@dial.oleane.com



Les couleurs des Boiseries, des Ferronneries,...

Paysages, haies, clôtures, ...



des Toitures, ...



Tissu urbain, Bâti ancien, ...



Volumétrie, percements, ...



Toitures, Modénatures, ...



les Grandes Portes



... les Matériaux



... des Façades.

Le mot du Président de la Communauté de Communes de La Picardie Verte.

Vous habitez en Picardie Verte.
 Le patrimoine bâti et les aménagements paysagers font partie de notre histoire.
 Les détails et les réflexions qui sont précisés dans ce document doivent vous permettre de réhabiliter votre lieu de vie.
 Nous vous signalons qu'une opération de rénovation des façades est en cours avec l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat).
 Pour les candidats à la construction, des conseils relatifs aux matériaux et aux couleurs à utiliser peuvent être, aussi, mis en oeuvre.
 Améliorer le cadre de vie en Picardie Verte, c'est possible.



Avec la Participation financière de la Région Picardie

En partenariat du CREDIT AGRICOLE et de la Société WEBER & BROUTIN

